

AIDE-MEMOIRE

À l'intention des stagiaires en soins infirmiers

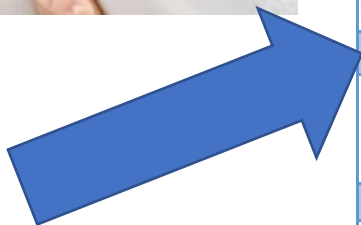
Stage en préceptorat



Bienvenue au CRME/CHUSJ.

Nous sommes très heureux de vous accueillir !

Voici les principales actions à accomplir avant, pendant et après votre stage au CHUSJ et CRME



AVANT LE STAGE

- 1) Compléter le FORMS pré-stage.
[FORMS à remplir obligatoirement avant le stage](#)
- 2) Remplir le formulaire de vérification des antécédents judiciaires.
Remplir le FORMS : [Formulaire ATCD judiciaires](#)
Dans ce formulaire, on vous demandera qui est le demandeur, vous devez répondre: Direction des soins infirmiers
Le courriel à inscrire est : stages.soins.infirmiers.hsj@ssss.gouv.qc.ca
- 3) Remplir le [formulaire de l'engagement à la confidentialité](#). Et le renvoyer à l'adresse : stages.soins.infirmiers.hsj@ssss.gouv.qc.ca

Veillez noter que les formulaires sont valides pour une durée d'un an.

FORMATIONS AVANT LE STAGE

Si vous êtes employé.e et que vous avez déjà fait les formations, vous n'avez pas besoin de les refaire.

Vous devez vous rendre sur le lien mentionné dans la [marche à suivre](#).

Les formations à faire :

- [Équipement de protection individuelle](#)
- [Vidéo présentation CRME](#) si vous allez dans ce milieu
- [Engagement à la confidentialité](#) [Pompes BBraun, Pompes ACP \(si pertinent\)](#)
- Hygiène des mains
- FADMe

LECTURE OBLIGATOIRE AVANT LE STAGE

[COVID-19 et Rougeole- Guide et consignes pour stagiaires](#)

Vous y trouverez l'information concernant les N95.

CONTACT AVEC VOTRE PRECEPTRICE



Vous devez prendre contact avec votre préceptrice pour faire votre horaire de stage, ses coordonnées se retrouvent sur HSPnet. **SVP**, prenez le temps de lui demander quels sont les accès (logiciels ou autre) que vous aurez besoin pour le stage. Il sera pertinent d'avoir cette information lors de votre rencontre avec la technicienne en administration de la DSI lors de votre première journée.

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC LE SECRÉTARIAT DE LA DSI

Merci de prendre un rendez-vous, idéalement au cours de votre première journée de stage, via ce lien : [Lien pour prendre un RDV avec la DSI- Jour 1 du stage](#)

Les rendez-vous peuvent être pris de 7h00-11h30 ou de 13h00-16h00

CODE RESEAU

Vous recevrez votre code réseau par courriel la veille du stage.

Si ce n'est pas le cas, mentionnez-le à la technicienne en administration lors de votre rendez-vous au secrétariat.

Toutes questions en lien avec la logistique des stages

L'équipe de la DSI se fera un plaisir de vous guider. Vous pouvez écrire à l'adresse :

stages.soins.infirmiers.hsj@ssss.gouv.qc.ca

ou appeler au 514-345-4931

Poste 2832

DEPISTAGE COVID

Si vous devez être dépisté.e.s dû à l'une de ces raisons :

- **Symptômes COVID**
- **Contact avec une personne positive à la COVID**

Veillez remplir le formulaire via le lien suivant :

<https://www.chusj.org/fr/soins-services/C/COVID-19/Clinique-COVID-19>.

CARTE D'IDENTIFICATION

Nous ne fournissons pas de carte d'identification. Vous devez vous assurer de porter votre carte d'étudiante afin de vous identifier. Si vous n'en avez pas, vous pouvez toujours rejoindre votre registrariat.

PREMIER JOUR DE STAGE au CHUSJ

VISITE AU 8^{ÈME} BLOC 9 - SECRÉTARIAT DSI- LOCAL 8954

Lors de votre rendez-vous lors de votre première journée de stage, nous vous remettons :

Une carte d'accès magnétique

Vous devrez remettre un dépôt de 10\$

Si la carte est endommagée ou perdue, nous devons conserver le dépôt.

Pour les stages de soir, afin de récupérer votre dépôt la dernière journée : Veuillez venir chercher votre dépôt avant 15h30 au local 8954.

Après la soirée de stage, veuillez glisser votre carte dans une enveloppe sous la porte du local 8954.

Veillez noter que pour certains secteurs, une carte n'est pas nécessaire, nous évaluerons la situation lors de votre visite au local 8954.

Une case

Les casiers qui vous sont attribués sont verrouillés à l'aide de cadenas à combinaison fournis par le CHU Sainte-Justine. Vous devez utiliser ces cadenas. Vous ne pouvez pas utiliser de cadenas personnels.

À la fin de chaque journée de stage, vous devez vider votre casier et laisser le cadenas en place, verrouillé. Il se peut qu'un autre groupe de stage utilise le casier la même journée.

À la fin de votre stage, vous devez laisser le cadenas en place, verrouillé.

Tout vol ou perte de cadenas entraîne des coûts au CHUSJ. Merci de le prendre en considération

Un code à chariot à médicament

APRÈS VOTRE STAGE

SVP, remplir le [Sondage de satisfaction](#)